

SELARL DR BAREI MONIRI

SOCIETE A CAPITAL VARIABLE

1 RUE CHRISTIAN BARNARD

95520 OSNY

SIR 50893254800011 – NAF 8622B

PROJETS DE RESOLUTIONS ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE 2024

1ERE RESOLUTION

L'Assemblée approuve les comptes présentés par Le Dirigeant pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'annexés au présent procès-verbal et décide d'affecter Le bénéfice soit **140.869 € en report à nouveau.**

A noter que les bénéfices cumulés s'élèvent à ce jour à : 3.124.327 €

2ème RESOLUTION

L'Assemblée donne quitus de sa Gestion au Dirigeant

3ème RESOLUTION

L'Assemblée approuve la rémunération du Dr BAREI MONIRI pour l'exercice clos à savoir 60.000€, et décide de la renouveler pour ce montant pour l'exercice 2025, avec possibilité de la moduler pour une meilleure gestion.

4ème EME RESOLUTION

L'assemblée vote la distribution d'un acompte sur dividende de 5000€ au profit de M. BAREI MONIRI

5ème RESOLUTION :

L'Assemblée ratifie le remboursement des frais aux associés, dont détail dans les livres comptables de l'entreprise.

6ème RESOLUTION :

L'Assemblée approuve la convention article 101 passée entre la SELARL DR BAREI MONIRI et la BAREI MONIRI HOLDING :

- **Encours de crédit au taux de 1.5% d'un montant au 31/12/2024 de 2.532.117€ générant 37.161€ de produits financiers.**

Le Gérant
M. BAREI MONIRI



SELARL DR BAREI MONIRI

SOCIETE A CAPITAL VARIABLE

1 RUE CHRISTIAN BARNARD - 95520 OSNY
SIR 50893254800011 – NAF 8622B

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 04 juin 2025

Sur Convocation verbale du Gérant, M. MAXIME BAREI MONIRI, les associés de LA SELARL DR BAREI MONIRI se sont réunis en Assemblée Générale le 18 juin 2024 à 10 H. au siège social pour délibérer de l'ordre du jour suivant :

- *Rapport du Gérant sur l'exercice clos le 31/12/2023*
- *Approbation des comptes et affectation des Résultats,*
- *Quitus au Gérant*
- *Rémunération du Dirigeant*
- *Acompte sur dividendes*
- *Remboursement de frais*
- *Convention Article 101*

PRESENTS :

• M. Maxime BAREI MONIRI	750 parts
• Mme MOJGAN BAREI MONIRI Cogérante de la HOLDING BAREI MONIRI	250 parts
TOTAL	1000 parts

Le quorum étant atteint, M. BAREI MONIRI, Président de séance déclare l'Assemblée valablement constituée.

Après lecture du Rapport de Gestion, présentation des comptes de l'exercice et des divers documents annexés, il est passé aux votes des résolutions :

1ERE RESOLUTION

L'Assemblée approuve les comptes présentés par Le Dirigeant pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'annexés au présent procès-verbal et décide d'affecter Le bénéfice soit **140.869 € en report à nouveau.**

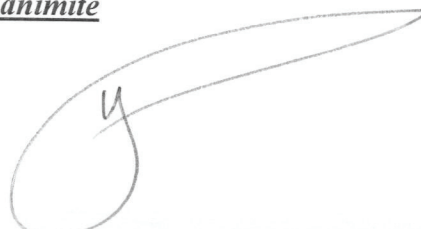
A noter que les bénéfices cumulés s'élèvent à ce jour à : 3.124.327 €

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité

2ème RESOLUTION

L'Assemblée donne quitus de sa Gestion au Dirigeant

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité



*pour copie
certifié
conforme*

3^{ème} RESOLUTION

L'Assemblée approuve la rémunération du Dr BAREI MONIRI pour l'exercice clos à savoir 60.000€, et décide de la renouveler pour ce montant pour l'exercice 2025, avec possibilité de la moduler pour une meilleure gestion.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité

4^{ème} EME RESOLUTION

L'assemblée vote la distribution d'un acompte sur dividende de 5000€ au profit de M. BAREI MONIRI

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité

5^{ème} RESOLUTION :

L'Assemblée ratifie le remboursement des frais aux associés, dont détail dans les livres comptables de l'entreprise.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité

6^{ème} RESOLUTION :

L'Assemblée approuve la convention article 101 passée entre la SELARL DR BAREI MONIRI et la BAREI MONIRI HOLDING :

- **Encours de crédit au taux de 1.5% d'un montant au 31/12/2024 de 2.532.117€ générant 37.161€ de produits financiers.**

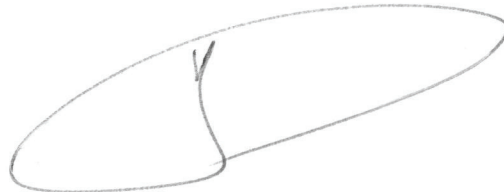
Cette Résolution est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13 H 30 après rédaction et approbation par les soussignés du présent procès verbal.

M. BAREI MONIRI



Mme MOJGAN BAREI MONIRI
Cogérante de la HOLDING BAREI MONIRI



SELARL DR BAREI MONIRI
1 RUE CHRISTIAN BARNARD
95520 OSNY

A N N E X E

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/24 et dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Total du Bilan :	4 327 727,77
Chiffre d'affaires :	698 356,61
Bénéfice de l'exercice :	140 868,99

L'exercice commence le 01/01/24 et a une durée de 12 mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Paul Girodde Certifié Comptable

S O M M A I R E

- I - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES
- II - COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT
- III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS
- IV - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDÈLE



— I —

LES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

(Code du Commerce - articles 9 et 11 - Décret n°83-1020 du 29.11.1983 - articles 7, 21, 24 début, 24 - 1, 24 - 2 et 24 -3)

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/24 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC)

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

— I M M O B I L I S A T I O N S

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation libre ou légale.

— S T O C K S

Les stocks ont été évalués à leur coût d'achat.

— C R É A N C E S E T D E T T E S

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Certaines créances douteuses ont fait l'objet d'une provision :

Créances douteuses :
Provisions :

— A C H A T S

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.



— II —

COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS
AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

10 — CAPITAL ET RÉSERVES

101 — CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	NOMBRE DE TITRES				Valeur nominale
	En début d'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	Cloture de l'exercice	
Parts sociales	0	0	0	0	0,00

14 — PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

- 142 — Provisions réglementées relatives aux immobilisations
- 143 — Provision réglementées relatives aux stocks
- 144 — Provisions réglementées relatives aux autres éléments de l'actif
- 145 — Amortissements dérogatoires
- 146 — Provision spéciale de réévaluation
- 147 — Plus-values réinvesties
- 148 — Autres provisions réglementées

15 — PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

- 151 — Provisions pour risques
- 153 — Provisions pour pensions et obligations similaires
- 155 — Provisions pour impôts
- 156 — Provisions pour renouvellement des immobilisations
- 157 — Provisions pour charges à répartir
- 158 — Autres provisions pour charges



20 — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

205 — LOGICIELS, CONCESSIONS, BREVETS, et AUTRES

ÉLÉMENTS	Valeur brute au bilan	Taux d'amortissement
— Logiciels		0 %
— Concessions et droits similaires		0 %
— Brevets, Licences, Marques, Procédés		0 %
— Autres droits		0 %

206/207 — DROIT AU BAIL ET FONDS COMMERCIAL

ÉLÉMENTS	Valeur brute au bilan	Taux d'amortissement
— Droit au bail		0 %
— Éléments du fonds acquis	500 000,00	0 %
— Éléments du fonds reçus en apport		0 %
— Éléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation ..		0 %

21 — IMMOBILISATIONS CORPORELLES

NATURE	Valeur brute au bilan	Taux et mode d'amortissement
— Terrains		%
— Aménagements des terrains		%
— Constructions		%
— Aménagement des constructions		%
— Installations techniques et outillage		%
— Installations générales		%
— Matériel de transport	80 282,36	%
— Matériel de bureau et informatique	6 295,91	%
— Mobilier de bureau	29 877,00	%
L : Linéaire	D : Dégressif	E : Exceptionnel

PROVISIONS ET COMPTES DE RÉGULARISATION

FIGURANT À L'ACTIF	Montant
Dans la rubrique " Clients et comptes rattachés "	
— CLIENTS PRODUITS NON ENCORE FACTURÉS	
Dans la rubrique " Autres créances "	
— PRODUITS À RECEVOIR	77 900,00
Dans la rubrique " Charges constatées d'avance "	
— CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	39 228,78
Dans la rubrique " Charges à répartir sur plusieurs exercices "	
— CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	
Dans la rubrique " Disponibilités "	
— INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	

FIGURANT AU PASSIF	Montant
Dans la rubrique " Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit "	
— INTÉRÊTS COURUS À PAYER	
Dans la rubrique " Emprunts et dettes financières divers "	
— INTÉRÊTS COURUS SUR EMPRUNTS	
Dans la rubrique " Dettes fournisseurs et comptes rattachés "	
— FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	46 865,00
Dans la rubrique " Dettes fiscales et sociales "	
— PERSONNEL CHARGES À PAYER	
— ORGANISMES SOCIAUX CHARGES À PAYER	25 000,00
— ÉTAT CHARGES À PAYER	
Dans la rubrique " Autres dettes "	
— CHARGES À PAYER	67 665,00
Dans la rubrique " Produits constatés d'avance "	
— PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	



— III —

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉES RÉELLES

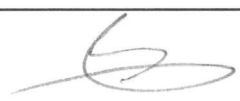
	Dettes Résiduelles au bilan	GARANTIES	
		Nature	Montant
Emprunts auprès des établissements de crédit ..	144 603		
— à un an au plus	144 603		
— à plus d'un an et cinq ans au plus			
— à plus de cinq ans			
Découvert bancaire			
C : Caution G : Gage H : Hypothèque N : Nantissement			

ENGAGEMENTS DONNÉS

	MONTANT
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés :	
TOTAL	(1)
(1) Dont concernant :	
— les dirigeants	
— les filiales	
— les participations	
— les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

CRÉDIT BAIL — LOCATION FINANCIÈRE

	CRÉDIT - BAIL		TOTAL
	Immobilier	Mobilier	
Montant pris en charge dans l'exercice			
Redevances restant à payer			
— à un an au plus			
— à plus d'un an			



— IV —

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
POUR DONNER UNE IMAGE FIDÈLE

— EFFECTIF MOYEN

Néant

CATÉGORIES	Nombre
— Cadres	
— Agents de maîtrise et Techniciens	
— Employés	
— Ouvriers	
— Apprentis	

— ÉVÉNEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

- Néant.

— AUTRES INFORMATIONS

* * *
* * *
*

